

REGLEMENT DE L'EPREUVE

17^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DE HAROUE LE 1^{er} MAI 2025

Epreuve organisée par CYCLISME HAROUE LOISIRS.

Engagements par INTERNET.

Epreuve : ELITE – OPEN 1 2 3.

Le changement de roues sera autorisé en course par les Mécaniciens ou le Directeur Sportif.

Les voitures autorisées à suivre l'épreuve devront se conformer aux décisions des Commissaires.

Le parcours sera indiqué par des flèches blanches.

Les postes de secours seront installés Place des Landres et à la Salle Polyvalente, 26 rue Béatrix de Choiseul à HAROUE.

Les dossards seront disponibles à compter de 13H 30 à la Salle Polyvalente, 26 rue Béatrix de Choiseul à HAROUE.

Le classement du meilleur grimpeur se fera sur la ligne du GPM, à l'Ecole Agricole sur les trois premiers coureurs. Les points donnés au passage des coureurs seront : 5 – 3 et 1.

Grille de prix suivant barème FFC et détails d'organisation.

Départ fictif Place des Landres à HAROUE et départ réel lancé à l'Ecole Agricole.

Le fait qu'un coureur ou un suiveur participe ou suive cette épreuve, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte les règles.



Longitude : 6° 11' 09" E
 Latitude : 48° 28' 10" N

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

RIE DE REAINAIDI BASSOMBIEDDE DUF GENERAL APPASS RUIE DE REAINAIDI

